

# Encore les Gascons de Pasajes

M. Pierre Yturbide, dont on connaît les sagaces recherches d'histoire régionale, a bien voulu, à propos de ma note intitulée «Un document sur les Gascons de Pasajes» (dans cette revue X, 49-52) m'écrire une lettre dont je détache les passages suivants, susceptibles d'intéresser nos lecteurs: «..... Je me permets de vous signaler à ce sujet un document de nos Archives bayonnaises, qui vous a peut-être échappé».

Le «Livre des Etablissements» imprimé et publié par notre Ville en 1892, reproduit à la page 274, un traité de paix conclu en 1328 par les marins de Bayonne et Biarritz avec ceux de Saint Sébastien. Dans ce traité, figurent deux représentants de Saint Sébastien, qui ont des noms tout à fait gascons, Johan de Beurepaire et Johan de Faget. La procuration qui leur a été donnée par les prévot alcades et conseillers de Saint Sébastien est reproduite à la suite du Traité. Elle est tout entière en gascon.

«Ne peut-on pas inférer de là que dès le début du 14<sup>e</sup> siècle les Gascons étaient établis en nombre non seulement au Passage mais aussi à Saint Sébastien? .....»

Cette intéressante communication, dont nous remercions vivement M. Yturbide, confirme les conclusions auxquelles la linguistique avait déjà conduit M. Gavel.

GEORGES LACOMBE

